Présentation des enjeux pertinents

BCE Inc (Bell Canada) est la plus grande entreprise de communications du Canada. Elle offre un large éventail d'innovations en matière de services aux consommateurs, aux entreprises et aux gouvernements partout au Canada, notamment le réseau LTE Advanced, Internet et Télé Fibe, le service Internet résidentiel sans fil, des services d'informatique en nuage et d'hébergement de données, des services voix et collaboration sur IP, les voitures connectées, les villes intelligentes et l'Internet des objets. Les actions de BCE sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York (TSX, NYSE : BCE).

Notre approche en matière de responsabilité d'entreprise

L'industrie des télécommunications est le fondement même du partage de l'information d'ordre social et économique et du commerce. En tant que chef de file canadien de cette industrie plus importante que jamais et qui ne cesse de croître et de progresser, Bell est un fournisseur majeur d'une infrastructure indispensable pour offrir des services de qualité à tous les Canadiens. Nous sommes donc fermement convaincus que nous devons gérer certains enjeux de façon stratégique.

Notre approche en matière de responsabilité d'entreprise commence avec notre objectif de balancer à la fois la croissance économique, la responsabilité sociale et la performance environnementale afin d'assurer le succès continu de notre entreprise et de pouvoir continuer de contribuer à l'économie canadienne.

Depuis sa fondation en 1880, Bell est le chef de file canadien des télécommunications et aide les Canadiens à communiquer entre eux et avec le monde entier. Nous avons à coeur de gérer l'entreprise de façon à pouvoir continuer de combler les besoins de communications personnelles et d'affaires de millions de clients, créer de la valeur pour les actionnaires, offrir d'intéressantes perspectives de carrière à des dizaines de milliers d'employés et apporter une contribution appréciable aux collectivités et à l'économie du Canada.



La stratégie de Bell est axée sur la responsabilité d'entreprise

La responsabilité d'entreprise est un élément fondamental de chacun des six impératifs stratégiques qui guident les politiques, les décisions et les actions de Bell. Nous insistons sur cette approche parce qu'elle nous paraît logique et qu'elle contribue à la réalisation de notre objectif de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde. Par exemple, même si les initiatives de gestion des déchets et de réduction de la consommation d'énergie correspondent à d'importantes préoccupations environnementales de la société, elles engendrent aussi une multitude d'avantages pour Bell. Elles nous permettent de fonctionner plus efficacement grâce à notre impératif stratégique visant à gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace (impératif 5). Elles correspondent aussi aux valeurs des membres de notre équipe, favorisent la satisfaction et l'engagement, et illustrent nos efforts portant sur l'impératif 6 d'investir dans l'équipe et de soutenir son engagement. De plus, elles libèrent des fonds qui peuvent être réaffectés à d'autres fins, comme le prolongement de nos réseaux afin d'accroître la productivité des entreprises canadiennes (impératif 1) ou l'investissement dans les collectivités où nous exerçons nos activités. L'engagement des membres de notre équipe favorise aussi la satisfaction de la clientèle, un aspect clé de notre impératif qui est de promouvoir l'expérience client (impératif 4). Qui plus est, l'engagement des membres de notre équipe favorise par ricochet l'accélération de la croissance grâce à des services innovateurs et nous aide à offrir le contenu le plus captivant (impératifs 2 et 3).

1 Bâtir les meilleurs réseaux



2 Accélérer la croissance grâce à des services innovateurs



3 Offrir le contenu le plus captivant



4 Promouvoir l'expérience client



5 Gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace



6 Investir dans notre équipe et soutenir son engagement





Détermination du contenu du rapport

Dans ce document, nous identifions d'abord les problèmes présents dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Ensuite, nous expliquons comment nous interagissons avec les parties prenantes et identifions des sujets qui sont à la fois pertinents pour nos parties prenantes et qui ont un impact important sur notre entreprise. Ensuite, nous identifions les mégatendances de développement durable relatives à l'industrie des télécommunications. Nous comptons sur des publications d'experts et des groupes de travail de l'industrie pour nous informer non seulement sur ces mégatendances mais aussi pour élargir notre compréhension de ce qui intéresse nos parties prenantes. Enfin, nous présentons les lignes directrices sur lesquelles nous basons nos rapports.

Nous abordons les sujets qui forment l'intersection de tous ces exercices dans notre Rapport annuel sur la responsabilité d'entreprise. Ce rapport comprend également des liens vers des fiches d'information qui développent des sujets clés. Ces fiches sont en ligne sur notre site **Web** sur la responsabilité d'entreprise.

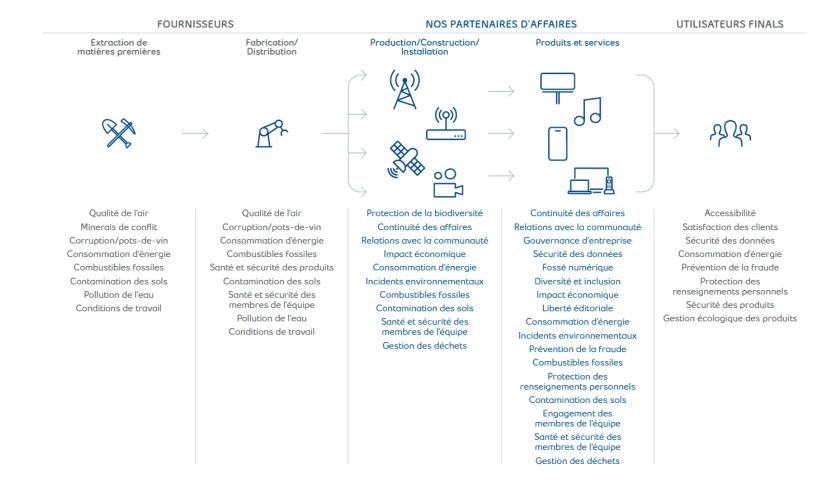
Sujets de Responsabilité d'entreprise dans la chaîne d'approvisionnement

Il devient de plus en plus important d'avoir une vue globale de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise pour établir de saines pratiques d'exploitation. La réglementation en matière de climat, le coût et la disponibilité des équipements et des ressources humaines sont de bons exemples des risques liés à la chaîne de valeur. Chez Bell, nous mettons tout en œuvre pour continuer d'élargir et d'approfondir notre connaissance des acteurs et des enjeux propres à notre chaîne de valeur. Bien que nos activités et notre sphère d'influence se limitent aux frontières de notre pays, nous participons à des groupes de travail internationaux (comme la Responsible Business Alliance¹ et le **Pacte mondial des Nations Unies**) avec d'autres membres de notre secteur et d'autres industries afin de bien faire entendre notre voix.



¹ Bell a mis fin à son adhésion à RBA à la fin de 2019 et a rejoint GeSI.

Le schéma ci-dessous décrit notre présence dans divers secteurs d'activité. Les sujets de responsabilité d'entreprise correspondants sont énumérés directement sous les éléments de la chaîne de valeur.





Engagement des parties prenantes

Nous demeurons informés sur les enjeux les plus importantes pour nos parties prenantes par le biais de consultations afin d'obtenir leurs commentaires.

Nous identifions nos principaux groupes de parties prenantes en fonction de l'importance de l'engagement du groupe de parties prenants et de leur influence sur l'entreprise. De cette analyse émerge une liste restreinte de clients, société civile/OGN, fournisseurs, agences de notation, investisseurs, membres de l'équipes, et les syndicats.

Comme les enjeux évoluent au fil du temps, et de nouveaux problèmes émergent, Bell consulte ce large éventail d'intervenants de diverses façons de de manière continue :

Voici quelques-unes des façons dont nous nous connectons avec les parties prenantes :

- Nous communiquons fréquemment avec les clients par l'entremise de Fizzback et des medias sociaux
- Nous communiquons avec les OGN et la société civile lors d'événements formel de l'industrie
- Nous surveillons notre courriel dédié pour un retour direct

Communications

- Nous participons dans des évaluations annuelles des pairs (<u>Réseau canadien du pacte</u> mondial) et cherchons un retour d'experts de EXCEL
- Nous interagissons avec les parties prenantes tout au long de l'année pour obtenir des informations sur les principaux problèmes de chacun des réseaux que ces experts ont développés, incluant des experts issus de :

| Affaires juridiques et réglementaires | Investissements communautaires | Sante & sécurité | TI |
|---------------------------------------|--------------------------------|----------------------|------------|
| Approvisionnement | Médias | Sécurité | Ventes |
| Communications | Mobilité | Services au domicile | Vie privée |
| Continuité des affaires | Relations au investisseurs | Services extérieurs | |
| Expérience client | Réseau | Services immobiliers | |
| | | | |

Syndicats



GRI 102-40, 42, 43, 44

Ressources humaines

- Analystes de UNPRI, Corporate Knights, Bloomberg ESG, oekom, Vigeo et Sustainalytics nous informent sur ce qui est important du point de vue de nos investisseurs
- Nous participons à des groupes professionnels de développement durable.

Grâce à son appartenance à ces groupes avant-gardistes qui réunissent des leaders de la communauté des affaires mondiale, BCE participe au développement et au partage de pensée novatrice qui produit des actions pratiques. Voici quelques groupes dans lesquels nous sommes impliqués :



Les idées que nous tirons de toutes ces expériences nous aide à déterminer ce qu'il faut signaler.

Grandes tendances en matière de développement durable dans notre industrie

Ces dernières années, les grandes tendances qui ont eu une influence considérable sur notre industrie comprennent l'emploi d'un personnel de plus en plus diversifié, la nécessité de gérer la consommation d'énergie, les menaces à la sécurité de l'information et à la protection des renseignements personnels, la hausse du volume des déchets électroniques et les risques croissants liés à la chaîne d'approvisionnement. Nous expliquons ci-dessous les liens entre ces enjeux et nos activités. Nous décrivons plus loin dans le présent rapport la façon dont nous traitons ces sujets et nous rendons également compte de notre rendement par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés.



GRI 102-40

GRI 102-46

GRI 102-44



Diversité et inclusion

Diversity in the workplace is important for tech companies, not only for the social implications, but because it is challenging for a company to design products and services successfully for the general public if only one demographic is sitting at the table. Focus on diversity continues to grow for the ICT sector to ensure talent reflects the customer base, not just so that products and services are accessible for all, but also because it is linked to greater innovation, global success, and talent retention.²

Consommation d'énergie

Composante appréciable de nos solutions de services d'affaires, la consommation d'énergie devient un enjeu encore plus important au fil de l'expansion de nos réseaux pour répondre à la demande liée à l'utilisation croissante de services sur fil (Internet et services hébergés de données) et sans fil (téléphones intelligents et tablettes). Tous ces services consomment des volumes de données en croissance rapide pour accéder à des services comme les réseaux sociaux, l'informatique en nuage, la télé mobile, ainsi que le commerce et les services bancaires mobiles. Chacun de ces services consomme de l'énergie réseau, ce qui influe sur l'empreinte carbone de Bell.

L'émergence de nouvelles applications de l'Internet des objets (IdO) dans le marché de détail et dans les transports, comme la voiture connectée, le suivi des actifs et la télésurveillance, contribue à accroître la demande. D'ici 2022, le trafic mobile au Canada devrait à lui seul sera égal au double du volume de trafic de ce qui était l'ensemble de l'Internet canadien en 2005.³ La croissance consécutive de la consommation de données sans fil accroît la quantité d'énergie dont les fournisseurs de services ont besoin pour alimenter ses réseaux, de sorte que l'efficacité énergétique devient un enjeu important pour l'ensemble de notre industrie.

Nous sommes également touchés par une tendance croissante des entreprises à utiliser des centres de données pour transférer leurs applications et leurs services vers le nuage. Cela permet à des fournisseurs comme Bell d'offrir toujours plus d'outils et de services professionnels aux clients d'affaires tout en optimisant l'efficacité de leurs réseaux et de

SASB TC0301-08



² Pour en savoir davantage sur Fostering Innovation Through a Diverse Workforce. Forbes, en collaboration avec AT&T, Mattel et L'Oréal USA, veuillez **cliquer ici**

³ CWTA, Cisco VNI Forecast Highlights, 2018

leurs activités. Avec le temps, cette virtualisation touchera des éléments de réseau à la fois fixes et sans fil, au fur et à mesure que de plus en plus de fonctions seront transférées de l'établissement du client vers des installations centralisées exploitées par des télécommunicateurs. Par conséquent, ces derniers consommeront plus d'énergie, tandis que leurs clients verront leur consommation d'énergie diminuer. Ce transfert entraînera à plus long terme une réduction nette de la consommation globale d'énergie à mesure que les activités virtuelles remplaceront les activités physiques et que les grandes plateformes exploitées par les fournisseurs de services gagneront en efficacité.

Sécurité de l'information et vie privée

Au fur et à mesure que les dispositifs connectés à Internet deviennent plus nombreux et intelligents et que les volumes de données transmis augmentent, les fournisseurs de services doivent s'efforcer de toujours améliorer le niveau de sécurité de l'information par une protection et une organisation efficaces des systèmes, des applications et des entrepôts de données. Cet aspect est vital pour le fonctionnement sécurisé des réseaux et des entreprises, de même que pour les clients qui, tout comme les employés, le gouvernement et la société, s'attendent à ce que nous protégions leurs renseignements personnels dans la mesure du possible.

Déchets électroniques

L'expérience du marché nous confirme que l'arrivée d'appareils plus rapides et plus intelligents suscite chez les clients le besoin ou le désir de remplacer plus souvent des appareils devenus désuets, ce qui crée encore plus de déchets. Les entreprises doivent récupérer l'équipement inutilisé. Il s'agit d'une initiative importante, car les composants électroniques peuvent contenir des contaminants environnementaux comme le plomb, le cadmium, le béryllium et des agents ignifuges au brome qui entraînent des risques importants pour les travailleurs et les collectivités qui procèdent au recyclage et à l'élimination des déchets électroniques. À titre de revendeur de produits électroniques, les entreprises comme Bell doivent prendre des mesures proactives pour aider les consommateurs à se débarrasser convenablement de leurs articles non désirés.



Chaîne d'approvisionnement

Les entreprises comme Bell doivent surveiller et gérer attentivement les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement. Nous achetons des produits auprès d'un nombre restreint de fabricants, dont certains dominent le marché mondial. Les revendeurs doivent faire preuve de vigilance dans la gestion de leur chaîne d'approvisionnement en évaluant le niveau de risque des principaux fournisseurs, en appliquant dès l'étape de la conclusion des contrats des mesures d'atténuation et en surveillant le respect de ces mesures pendant toute la durée des contrats afin de réduire les risques liés aux fournisseurs.

Répercussion du modèle d'affaires

Le modèle d'affaires d'une entreprise a une incidence directe sur l'étendue de l'influence des grandes tendances. La consommation d'énergie et les déchets sont de bons exemples pour illustrer ce point. En général, plus l'entreprise est intégrée verticalement, plus la part des gaz à effet de serre (GES) et des déchets du secteur s'inscrit dans la portée du rapport de l'entreprise.

Bell constitue un bon exemple. Pour fournir des services de qualité à nos clients, maintenir un contrôle direct sur notre exploitation et favoriser une continuité des affaires qui procure des emplois sûrs et un potentiel de développement de carrière, nous avons réintégré verticalement bon nombre de fonctions qui, souvent, sont confiées en sous-traitance par les autres entreprises de notre industrie. Par exemple, notre exploitation mise sur des techniciens d'installation de Bell Solutions techniques (BST) et sur de nombreux projets de construction exécutés par Expertech Bâtisseur de réseaux Inc. (Expertech) qui exigent l'utilisation d'un parc de véhicules pour transporter les membres de notre équipe jusqu'aux sites des clients et des travaux. Ces activités accroissent nos émissions de GES de portée 1 (émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par Bell) comparativement à une entreprise de télécommunications concurrente qui confie ces activités en sous-traitance. Pour en savoir plus sur les portées d'émissions de gaz à effet de serre présentés dans le présent rapport, veuillez consulter le site Web du protocole sur les GES.

En outre, nous nous sommes diversifiés dans le but de faciliter la croissance durable de l'entreprise. Par exemple, nous avons créé Bell Média Inc. (Bell Média), qui comprend des services de diffusion et d'autres actifs médias dont nous avons fait l'acquisition, comme CTV Globemedia Inc. (CTV) et Astral Média Inc. (Astral). Cela a augmenté la



consommation globale d'énergie, ce qui se reflète dans nos émissions de GES de portée 2 (émissions indirectes associées à la consommation d'énergie achetée : électricité, chaleur, vapeur et refroidissement). Il ne faut pas nécessairement en conclure que les émissions de portée 2 de Bell Média ont augmenté par rapport aux niveaux de la période précédant l'intégration des actifs de Bell Média à BCE.

Notre structure intégrée influe aussi sur la quantité de déchets que nous produisons. Notre structure intégrée verticalement signifie que nous sommes responsables de la gestion des déchets créés par ces fonctions intégrées, contrairement aux entreprises qui confient ces activités en sous-traitance. Nous pourrions recourir à des sous-traitants et réduire ainsi la quantité de déchets que nous dirigeons vers des sites d'enfouissement, mais cela ne réduirait pas nécessairement le taux global de récupération des déchets de l'industrie. En outre, en gérant nous-mêmes nos déchets réseau, nous gardons un contrôle sur des fonctions qui influent directement sur le service à la clientèle et sur l'exploitation.

D'autres influences sur notre rapportage

En outre, nous utilisons des proxies pour indiquer quel contenu nous devrions aborder dans notre rapport. Nous surveillons les questions et les opportunités en matière de Responsabilité d'entreprise de manière externe à l'aide d'enquêtes, de demandes de requêtes de clients, des analyses de tendances, d'études de marché et d'autres types de recherches.

Nous consultons, par exemple, la **Déclaration universelle des Droits de l'Homme** des Nations Unies, **Organisation international du travail**, **Convention contre la corruption** des Nations Unies



Directives de rapportage

Chez Bell, nous nous penchons sur les questions environnementaux et sociales depuis 25 ans. Au cours des années, notre point de mire a changé à de nombreuses reprises, mais nous avons toujours été guidé par ce que les partie prenantes veulent savoir. Nous nous appuyons principalement sur des normes et des lignes directrices de rapportage internationalement reconnues :

Task Force on Climate Related Financial Disclosure (TCFD)
Objectifs de développement durables de l'ONU (ODD)
Sustainable Accounting Standards Board (SASB)
International Integrated Reporting Council (IIRC)
Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)⁴
Global Reporting Initiative (GRI)
Études de cycle de vie
ISO 26000
CDP

Toutes ces consultations éclairent le contenu final que nous abordons dans notre rapport annuel sur la responsabilité d'entreprise. Ensuite, nous présentons les sujets que nous abordons.



⁴ Voir Annexe pour une présentation détaillée des actions de Bell reliées aux 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies



Contenu du rapport

À la suite des consultations mentionnées ci-dessus, nous rendons compte des questions sociales, environnementales, de gouvernance et économiques les plus pertinentes dans notre rapport sur la responsabilité d'entreprise. Ceux-ci inclus:

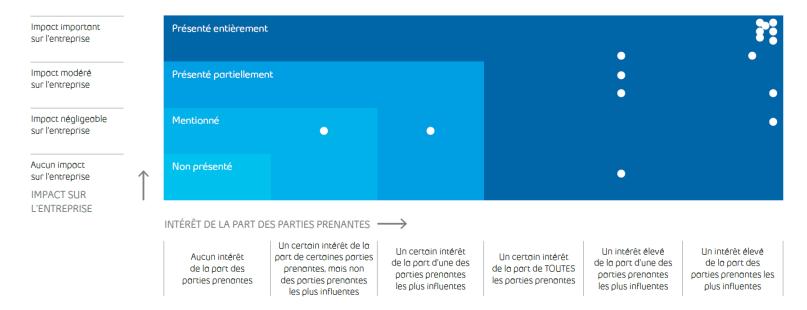
GRI 102-46 SASB TC0301-08

| THÉMATIQUE | FACTEUR ESG | PARTIES PRENANTES | DIVULGATION CONNEXE | IMPÉI | RATIFS STRATÉGIQU | ES | | |
|------------------------|--|--|--------------------------------|------------------|--|-------------|-------------|-------------------------------------|
| Environnementale | Biodiversité | Clients/ONG/Société civile/Investisseurs | Environnement | | | | హ్గా | |
| | Consommation d'énergie | Clients/Investisseurs/Gouvernement | Environnement | (P) | % | | % | |
| | Gaz à effet de serre | Membres de l'équipe/Clients/Investisseurs/ Gouvernement | Environnement | (P) | % | | 1 0. | ₩Ĉŧ |
| | Déchets | Membres de l'équipe/Clients/Investisseurs/ Gouvernement | Environnement | (P) | % | | z ф. | W. |
| Sociale/ économique | Investissements communautaires | Clients/ONG/ Société civile/Gouvernement | Communauté | | | | | ASK. |
| | Satisfaction des clients | Clients/Investisseurs | Clients | (P) | % | TATA (B) | హ్గా | W. |
| | Impacts directs et indirects | Gouvernement | Économie et Société | (P) | % | | Zó | |
| | Diversité et inclusion | Membres de l'équipe/Investisseurs | Membres de l'équipe | | | | | *Sk |
| | Engagement des employés | Membres de l'équipe/Investisseurs | Membres de l'équipe | | | that O | | ₩\$ |
| | Sécurité en ligne, protection de la vie privée des clients | Clients/ONG/ Société civile/Investisseurs/ Gouvernement | Clients | (P) | % | that a | | |
| | Formation et développement de carrière | Membres de l'équipe | Membres de l'équipe | | | | | *Sk |
| Governance | Cybersécurité | Clients/ONG/ Société civile/Gouvernement/ Investisseurs | Clients | (P) | % | that © | హ్గా | |
| | Liberté éditoriale | Clients/ONG/ Société civile/Gouvernement | Membres de l'équipe | | | this S | | |
| | Respect de la réglementation | Clients/Gouvernement | Rapport annuel | | | | % | |
| | Sélection des fournisseurs | Clients/ONG/ Société civile/Investisseurs | Économie et Société | | | | % | |
| | meilleurs co | ccélérer la orissance grâce des services novateurs | Promouvoir l'expérience client | 5 (\$\$) | Gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace | 6 Mgg | | dans notre t soutenir agement |



L'image suivant illustre comment nous priorisons ces sujets et déterminons la profondeur avec laquelle chacun d'entre eux sera présenté dans le rapport :

GRI 102-47



Collecte et vérification des données

Nous examinons chaque année le contenu et la présentation du rapport afin d'améliorer constamment nos processus et nos méthodes de production de rapports sur la responsabilité d'entreprise.

Dans bien des cas, les données sont recueillies par l'intermédiaire de notre système de gestion conforme à la norme ISO 14001. Les membres de l'équipe qui gèrent ce système sont responsables de la qualité des données et sont évalués à cet égard dans le cadre de leur évaluation du rendement, qui influe sur leur rémunération.



Le cabinet PricewaterhouseCoopers LLP (PwC) a fait une vérification indépendante de certains indicateurs de rendement (les IPC) dans le cadre d'un mandat restreint portant sur un nombre déterminé d'indicateurs de rendement clés de Bell. Les résultats de ce mandat sont présentés dans un Énoncé de certification disponible dans la section Responsabilité de notre site Web.

Dans nos rapports, nous arrondissons tous les chiffres à l'entier le plus proche, à moins d'indication contraire, et toutes les données sont en unités internationales. Sauf indication contraire, tous les montants indiqués sont en dollars canadiens.

Lorsqu'il existe des données historiques comparatives, nous les incluons pour illustrer les tendances. Certaines données historiques ont été retraitées par suite d'acquisitions ou de modifications des méthodes de calcul visant à améliorer la précision, ou pour corriger des erreurs passées dans le relevé ou le calcul des données.

La section Responsabilité de notre site Web est une composante importante de notre Rapport de responsabilité d'entreprise et présente des renseignements additionnels sur les programmes connexes. Elle comprend aussi des liens vers certaines politiques et des renseignements complémentaires.

Le contenu du Rapport est examiné et approuvé par le comité consultatif sur la responsabilité d'entreprise, qui réunit les directeurs, les vice-présidents ainsi que le chef des ressources humaines et vice-président exécutif, services généraux.



Annexe: Comment Bell adresse les principes compacts globaux des Nations Unies

Depuis 2006, Bell est un signataire de Pacte mondial des Nations Unies, un ensemble de principes universels. En tant que signataire, BCE est engagé à divulgué nos initiatives reliées aux questions suivantes :

Droits de l'Homme

Bell est un ardent défenseur des droits de l'Homme. Notre <u>Code de conduite</u> requiert chaque membre de l'équipe de démontrer, entres autres, un respect des autres, incluant la culture, l'ethnicité, le sexe, l'identité de genre, l'âge, la religion, les handicaps et l'orientation sexuelle. L'entreprise croit à un environnement de travail inclusif basé sur le mérité et la justesse non seulement pour aider chacun des employés à atteindre son plein potentiel, mais aussi pour renforcer l'entreprise dans son ensemble en élargissant sa perspective de l'expérience humaine.

Dans ce but, nous respectons and supportons activement les droits de l'Homme de tous les groupes d'employés, incluant, par exemple, les personne lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGTB). Nous possédons des politiques de non-discrimination qui surpassent les standards et les ressources de support minimums requis par la loi à l'intérieur et à l'extérieur de l'environnement de travail. Pour obtenir des détails sur les programmes des employés de Bell, les événements, et notre support de la communauté LGBT, voir la section Responsabilité sur notre site Web.

Plus encore, nous exerçons notre influence grâce à une gestion vigoureuse de la chaîne d'approvisionnement. À cause de la prolifération de

Principe 1: les entreprises devraient supporter et respecter les droits de l'hommetels que définis internationallement

Principe 2: s'assurer qu'il n'y a pas de complices dans l'abus des droits de l'homme

Principe 3: les entreprises devraient soutenir la liberté d'association et la reconnaissance complète au droit à la négociation collective

Principe 4: l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



l'approvisionnement et de la distribution à l'échelle mondiale, les compagnies doivent être informés des problèmes potentiels d'abus des droits de l'Homme tant en amont et en aval. Pour résoudre ce problème, Bell a mis en place un Code de conduite des fournisseurs depuis 2007. La compagnie a également adopté des mesures dans nos opérations d'achat ayant pour objectif d'éviter les minéraux des conflits qui financent et bénéficient des groupes armés.

À travers notre initiative <u>Bell Cause pour la cause</u> pour améliorer la santé mentale, nous construisons non seulement des relations plus fortes dans les communautés, et nous menons aussi l'effort national visant à améliorer le support à la santé mentale des employés dans le milieu de travail.

Notre volonté d'équité s'étend à la reconnaissance du droit de nos employés à être rémunéré équitablement. Notre succès soutenu en tant qu'entreprise nous permet d'offrir des carrières à haute valeur ajoutée dans une industrie importante avec une entreprise qui se targue d'un solide bilan social, environnemental et de gouvernance. Nous croyons que cela nous permet d'attirer les meilleures recrues, nous aidant ainsi à soutenir notre progrès. Par conséquent, nous offrons à nos employés un régime de rémunération très concurrentiel, y compris des salaires et des avantages sociaux, voir la section Membres de notre équipe dans notre rapport dans la section Responsabilité sur notre site Web.

Environnement

Notre engagement pour réduire notre impact environnemental est profondément enraciné dans les valeurs des membres de note équipe. Depuis le début des années 90, lorsque nous avons débuté à rendre compte de l'impact environnemental de nos opérations, et nous avons depuis activement mis ces valeurs en pratique. Nous avons développé de nombreux programmes ainsi qu'un système de gestion environnemental. Bell est ainsi devenu la première compagnie de télécommunications à recevoir la certification ISO 14001 au Canada. Nos programmes sont décrits dans la section Environnement dans le rapport dans la section Responsabilité sur notre site Web.

Principe 5: l'abolition complète du travail des enfants

Principe 6: l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'occupation

Principe 7: les entreprises devraient choisir une approche de précaution face aux défis environnementaux

Principe 8: comprendre les initiatives pour promouvoir une plus grande conscience environnementale

Principe 9: encourager le développement et la diffusion de techcnologies respectueuses de l'environnement

Principe 10: les entreprises devraient travailler contre toutes formes de corruption incluant l'extorsion et les pots de vins



Travail

Bell reconnaît que la transformation et la croissance de l'entreprise, et notre contribution continue à l'économie Canadienne, repose sur les épaules de notre force de travail. L'entreprise fait en sortes de s'assurer que nos politiques et nos programmes d'emplois rencontrent les standards minimaux requis par la loi et imposés par le marché hautement règlementé sur lequel nous opérons, où la plupart des membres de notre équipe sont protégés par la législation fédérale et/ou provinciale en matière d'emploi. Dans plusieurs cas, nous dépassons les standards minimums requis. En ce qui concerne les pratiques de travail à l'interne, Bell possède un Code conduite robuste conçu afin de soutenir les principes internationaux de travail les plus rigoureux, y compris les principes inscrits dans les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Pour plus d'information, voir la section Membres de notre équipe dans notre rapport dans la section Responsabilité sur notre site Web.

Nous nous attendons des fournisseurs qu'ils respectent les droits de l'Homme des travailleurs et qu'ils les traitent avec dignité et respect conformément aux standards internationaux définis dans la convention International du travail et les législations régionales et nationales sur les conditions de travail. Le Code de conduite des fournisseurs de Bell aborde les problèmes de la chaîne d'approvisionnement, incluant mais non limité à :

- La liberté d'emploi
- La non-discrimination
- · L'interdictions du travail des enfants
- La liberté d'association et de négociation collective
- Les heures de travail, les salaires et les avantages sociaux

Pour plus d'information, voir la section Communite, societe et economie dans notre rapport dans la <u>section Responsabilité</u> sur notre site Web.



Anti-corruption

Pour rencontrer nos obligations éthiques envers nos clients, actionnaires, et envers nousmême, nous travaillons fort pour adhérer aux standards les plus rigoureux dans la conduite des affaires. Nos efforts ont été reconnues par des agences externes, mais nous comprenons – comme nous l'avons fait dans nos 136 ans d'existence – que nous devons gagner la confiance que les gens nous témoignent à tous les jours et dans toutes les interactions avec les clients, les actionnaires, les fournisseurs, les membres de notre équipe ainsi que le grand public. C'est pourquoi nous avons tous l'bobligation de relire le Code de conduite de Bell et de faire un engagement personnel signé à chaque année. Le code explique clairement les valeurs et les standards de comportement qui sont attendus de chacun des membres de l'équipe, et ce dans tous les aspects de notre entreprise.

